

### Dix ans après la loi de réforme des collectivités territoriales, 34 970 communes dont 774 communes nouvelles

**Entre 2010 et 2019, 2 508 communes se sont regroupées pour créer 774 communes nouvelles. Ces créations se sont fortement accélérées depuis 2016. En conséquence, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, on compte 34 970 communes en France, soit 5 % de moins qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ces 774 communes nouvelles sont plus nombreuses dans le quart Nord-Ouest de la France et plus particulièrement dans le Calvados, l'Eure, le Maine-et-Loire et la Manche. Elles sont plus peuplées que la moyenne des communes françaises.**

La loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) du 16 décembre 2010 crée une nouvelle modalité de regroupement de communes : la commune nouvelle. Ainsi, les fusions de communes sont simplifiées. En outre, la loi du 16 mars 2015 relative à « l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes », facilite la création de communes nouvelles et instaure un pacte financier qui garantit pendant trois ans le niveau de dotations de l'État.

#### En dix ans, création de 774 communes nouvelles, dont 97 % depuis 2016

Depuis 2010, 2 508 communes se sont regroupées pour créer 774 communes nouvelles, en grande majorité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (*tableau 1*). Plus précisément, on compte une commune nouvelle en 2012, 10 en 2013, 1 en 2014 et 13 en 2015. C'est en 2016 qu'il y a le plus de créations, avec 317 communes nouvelles, à la suite de la loi de mars 2015.

**Tableau 1 - Nombre de communes nouvelles depuis 2010**

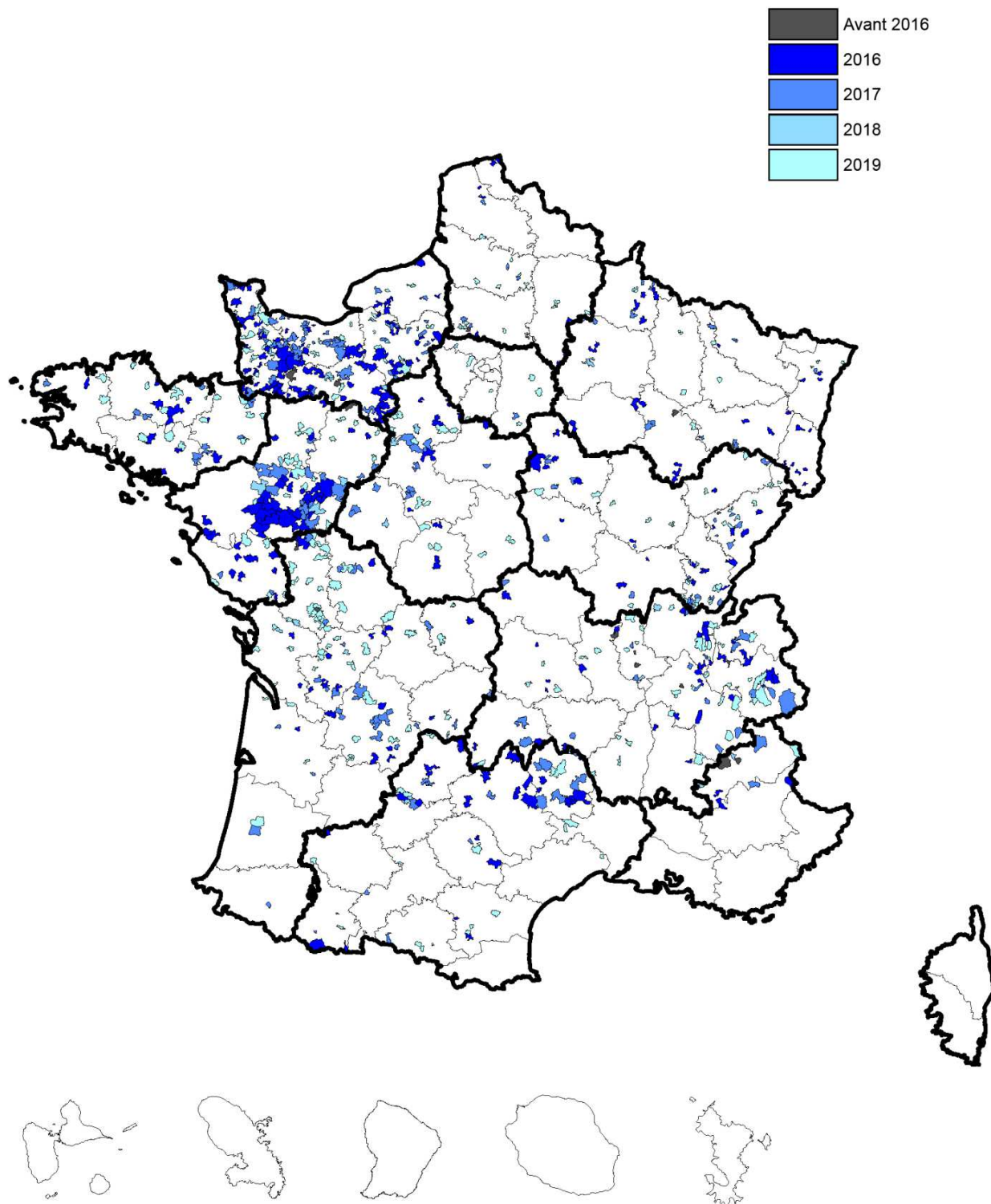
Au 1 <sup>er</sup> janvier	Nombre de communes regroupées	Nombre de communes nouvelles
2010	0	0
2011	0	0
2012	2	1
2013	29	10
2014	2	1
2015	37	13
2016	1 085	317
2017	661	200
2018	96	37
2019	626	239
<b>Ensemble</b>	<b>2 538</b>	<b>818</b>
<b>Ensemble hors "surfusions" (*)</b>	<b>2 508</b>	<b>774</b>

(\*) : ensemble hors double-comptes, c'est-à-dire hors créations de communes nouvelles à partir de communes nouvelles déjà existantes. Lecture : au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 29 communes ont fusionné pour créer 10 communes nouvelles. Sur l'ensemble de la période 2010-2019, hors phénomènes de « surfusion », on compte 774 communes nouvelles.

Champ : France.

Source : Insee, code officiel géographique.

### Carte - Localisation des communes nouvelles



Source : Insee, code officiel géographique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce sont 239 communes nouvelles qui ont été créées, résultat de la fusion de 626 communes.

À partir de 2016, il y a eu des « surfusions » : des communes nouvelles déjà existantes se sont regroupées avec d'autres communes pour donner naissance à d'autres communes nouvelles, plus étendues. C'est notamment le cas de la commune de Gennes-Val-de-Loire, dans le Maine-et-Loire. Une première fusion en 2016 a abouti à la commune de Gennes-Val de Loire, intégrant les communes de Chênehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Grézillé, Saint-Georges-des-Sept-Voies et Le Thoureil. Une deuxième fusion en 2018 entre les communes de Gennes-Val de Loire, Les-Rosiers-sur-Loire et Saint-Martin-de-la-Place a créé la commune de Gennes-Val-de-Loire. Ainsi, le total de 774 communes nouvelles créées sur la période 2010-2019 neutralise les communes nouvelles « temporaires » en éliminant les double-comptes.

Toutes ces fusions de communes ont eu un impact sur le nombre total de communes de la France. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, on compte 34 970 communes, soit 5 % de moins qu'en 2010.

### Des communes nouvelles très présentes dans le quart Nord-Ouest de la France

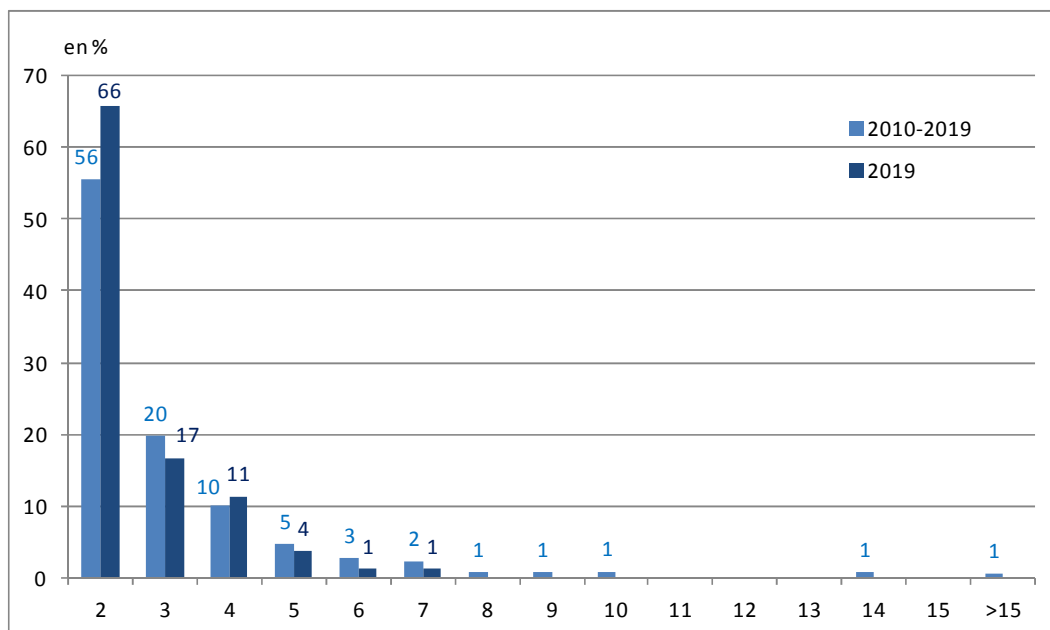
Du point de vue de leur situation géographique, les communes nouvelles sont particulièrement

nombreuses dans le quart Nord-ouest de la France (*carte*). C'est dans les départements du Calvados, de l'Eure, du Maine-et-Loire et de la Manche, qui ont chacun plus de 30 communes nouvelles, qu'il y a eu le plus de créations de communes nouvelles (*annexe*). A *contrario*, les communes nouvelles sont peu présentes dans le pourtour méditerranéen. Aucune commune nouvelle n'a été créée dans les départements d'Outre-mer. Il en va de même pour les départements de la petite couronne parisienne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). Au final, 18 départements n'ont aucune commune nouvelle.

### Il s'agit principalement du regroupement de deux communes

Dans la majorité des cas (56 %), une commune nouvelle est issue de la fusion de deux communes (*graphique 1*). Cette part est plus importante (66 %) pour les créations ayant eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sur la période 2010-2019, 20 % des communes nouvelles (17 % en 2019) sont quant à elles issues de la fusion de trois communes. À l'opposé, 1 % ont été créées à partir de plus de 15 communes. C'est notamment le cas de Souleuvre en Bocage, commune nouvelle du Calvados datant de 2016. Elle est issue de la fusion de 20 communes.

**Graphique 1 – Répartition des communes nouvelles selon le nombre de communes regroupées**

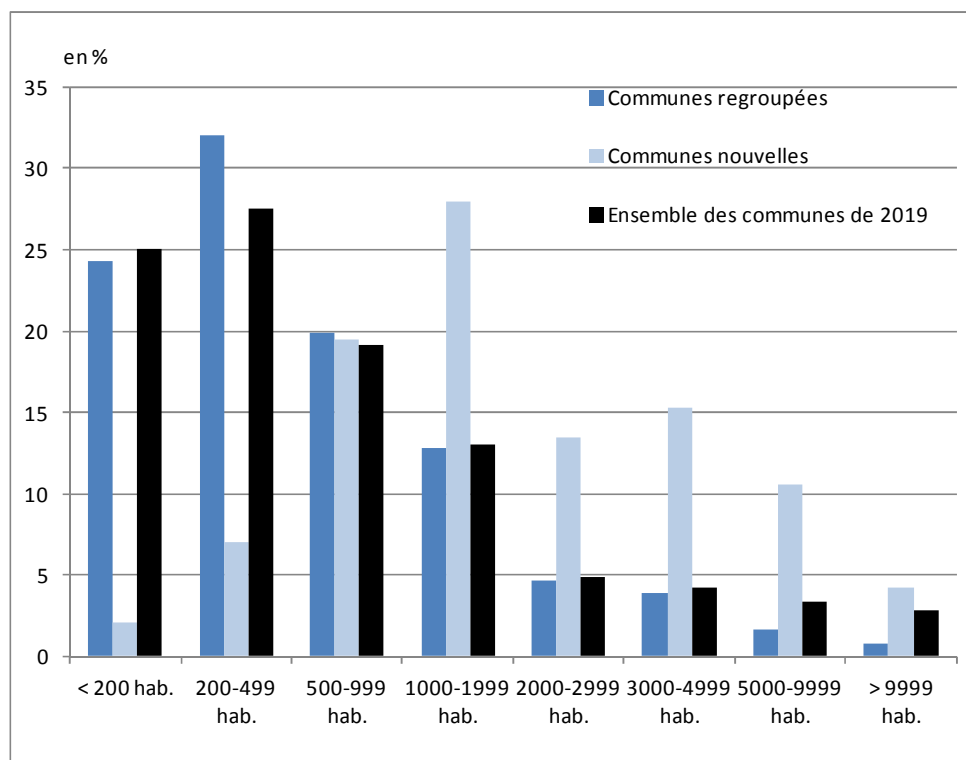


Lecture : sur l'ensemble des communes nouvelles, 56 % sont issues de la fusion de deux communes. Parmi les communes nouvelles créées au 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est le cas de 66 %.

Champ : France.

Source : Insee, code officiel géographique.

**Graphique 2 – Répartition des communes selon le nombre d’habitants**



Lecture : parmi les communes qui se sont regroupées pour créer une commune nouvelle, 24 % avaient moins de 200 habitants. C’est le cas de 2 % des communes nouvelles et 25 % de l’ensemble des communes de 2019.

Champ : France.

Source : Insee, code officiel géographique ; Insee, recensement de la population.

### **Les communes ainsi créées sont plus peuplées que la moyenne**

Globalement, les communes qui ont été regroupées au sein d’une commune nouvelle entre 2010 et 2019 sont un peu moins peuplées que la moyenne : elles sont surreprésentées parmi les communes de moins de 500 habitants et sous-représentées parmi celles de plus de 5 000 habitants (*graphique 2*). Ce constat est également valable pour les communes regroupées par la création d’une commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019. À l’opposé, les communes nouvelles créées entre 2010 et 2019 - ainsi que celles créées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 - sont plus peuplées que la moyenne. Elles sont particulièrement surreprésentées parmi les communes de 1 000 à moins de 10 000 habitants, ce qui correspond à la

cible des communes nouvelles pouvant bénéficier d’un bonus de 5 % de la dotation forfaitaire.

Lorsqu’une commune nouvelle est créée, une des communes disparues en conséquence de la fusion devient commune « siège », les autres communes pouvant devenir des communes déléguées. Les communes « sièges » sont plus peuplées que la moyenne : sur la période 2010-2019, elles sont sous-représentées parmi les communes de moins de 500 habitants et surreprésentées parmi celles de 500 à moins de 5 000 habitants (*tableau 3*). Les communes « sièges » de 2019 vérifient également ce constat, bien qu’elles soient un peu moins peuplées que celles de la période 2010-2019. On retrouve ici l’idée que la commune « siège » est fréquemment la commune la plus peuplée au moment de la fusion.

**Tableau 3 - Taille des communes « sièges » des communes nouvelles (répartition en %)**

	Communes "sièges" 2010-2019	Communes "sièges" 2019	Ensemble des communes de 2019
Moins de 200 habitants	6	8	25
200-499 habitants	18	19	27
500-999 habitants	24	23	19
1 000-1 999 habitants	24	25	13
2 000-2 999 habitants	11	10	5
3 000-4 999 habitants	10	8	4
5 000-9 999 habitants	5	4	3
10 000 habitants ou plus	2	3	3
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : avant fusion, 8 % des communes « sièges » des communes nouvelles créées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 comptaient moins de 200 habitants.

Champ : France.

Source : Insee, code officiel géographique ; Insee, recensement de la population.

Pour en savoir plus :

[1] « 1 263 EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont 21 métropoles », Alice Mainguené et Lionel Sebbane, *BIS* n° 122, mars 2018.

[2] « 517 communes nouvelles créées en deux ans », Alice Mainguené et Lionel Sebbane, *BIS* n° 115, mars 2017.

[3] « Les communes nouvelles au 1<sup>er</sup> janvier 2016 », Sylvie Plantevignes et Lionel Sebbane, *BIS* n° 108, mars 2016.

[4] Liste des communes nouvelles sur le site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/information/2549968>

## Annexe – Nombre de communes nouvelles par département (2010-2019)

Département	Nombre de communes nouvelles	Département	Nombre de communes nouvelles
Ain	17	Marne	5
Aisne	6	Haute-Marne	8
Allier	2	Mayenne	12
Alpes-de-Haute-Provence	2	Meurthe-et-Moselle	2
Hautes-Alpes	8	Meuse	2
Alpes-Maritimes	0	Morbihan	8
Ardèche	4	Moselle	5
Ardennes	9	Nièvre	2
Ariège	3	Nord	2
Aube	1	Oise	10
Aude	5	Orne	30
Aveyron	8	Pas-de-Calais	5
Bouches-du-Rhône	0	Puy-de-Dôme	6
Calvados	44	Pyrénées-Atlantiques	1
Cantal	7	Hautes-Pyrénées	5
Charente	18	Pyrénées-Orientales	0
Charente-Maritime	7	Bas-Rhin	7
Cher	2	Haut-Rhin	9
Corrèze	6	Rhône	11
Haute-Corse	0	Haute-Saône	5
Corse-du-Sud	0	Saône-et-Loire	5
Côte-d'Or	6	Sarthe	13
Côtes-d'Armor	14	Savoie	16
Creuse	4	Haute-Savoie	8
Dordogne	23	Paris	0
Doubs	15	Seine-Maritime	10
Drôme	4	Seine-et-Marne	4
Eure	37	Yvelines	3
Eure-et-Loir	16	Deux-Sèvres	24
Finistère	6	Somme	7
Gard	2	Tarn	4
Haute-Garonne	3	Tarn-et-Garonne	0
Gers	2	Var	0
Gironde	6	Vaucluse	0
Hérault	1	Vendée	15
Ille-et-Vilaine	13	Vienne	7
Indre	4	Haute-Vienne	3
Indre-et-Loire	4	Vosges	6
Isère	17	Yonne	11
Jura	28	Territoire-de-Belfort	1
Landes	2	Essonne	2
Loir-et-Cher	9	Hauts-de-Seine	0
Loire	3	Seine-Saint-Denis	0
Haute-Loire	3	Val-de-Marne	0
Loire Atlantique	8	Val-d'Oise	1
Loiret	3	Guadeloupe	0
Lot	13	Martinique	0
Lot-et-Garonne	0	Guyane	0
Lozère	17	La Réunion	0
Maine-et-Loire	38	Mayotte	0
Manche	49	<b>Total France</b>	<b>774</b>

Source : Insee, code officiel géographique.

**Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales**  
**Direction Générale des Collectivités Locales**

2, Place des Saussaies – 75800 PARIS Cedex 08 – Téléphone : 01 40 07 68 29 – Télécopie : 01 49 27 34 29  
 Directeur de la publication : Bruno DELSOL